

Compte rendu de réunion

PETR/EPCI

Rédactrice : Sybille JUGY - Cheffe de projet CRTE

Date : 26 octobre 2023

Lieu : Locaux de la CCPE à L'Argentière-la-Bessée

Horaires : 10h/12h

Personnes présentes au rendez-vous :

- Julie PRIVAT Directrice du développement touristique et dispositif contractuel - CCPE
- Pierre DE MONTMORILLON Chef de service développement économique et touristique - CCB
- Emmanuelle TUILLIERE Directrice développement économique - CCGQ
- Charlotte BIAIS, Cheffe de projet Avenir Montagne- PETR
- Sybille JUGY, Cheffe de projet CRTE - PETR

Excusé : Benjamin DUPONT – Chef de projet Espaces Valléens - CCGQ

Objet de la réunion : Présentation nouvelles cheffes de projet CRTE et Avenir Montagne et organisation des missions en lien avec les EPCI

Déroulé de la réunion :

PETR / Sybille JUGY : Présentation mission CRTE :

- ➔ Accompagnement, aide recherche de financement à destination des communes
- ➔ Ne pas hésiter à me faire part de vos besoins ou éventuels projets sur la transition écologique
- ➔ Avoir une visibilité sur les projets à inscrire au CRTE.
- ➔ Point à faire sur les projets entamés ou abandonnés, quels sont les besoins sur le territoire en termes d'accompagnement du PETR, quelle organisation pour la remontée des projets.
- ➔ Rappel : Dans le comité technique du 16 novembre 2022 : « Le contrat « Espace Valléen » inclut des projets sur le tourisme durable qui sont également inscrits dans l'orientation « tourisme durable » du CRTE ». Lors du comité technique du 29 juin 2022, Isabelle BIANCHINI chargée de mission politiques publiques préfecture 05



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

confirmait que tous les projets du territoire sont à inscrire au CRTE et qu'un critère à retenir pourrait être la maturité du projet proposé.

- ➔ Deux agents dédiés à l'appui aux communes pour le département des Hautes-Alpes sont prévus par la préfecture des Hautes-Alpes. Les modalités ne sont pas encore connues mais le PETR sera vigilant à la cohérence sur ce qui va être entrepris d'une part par la préfecture et d'autre part par le PETR pour une bonne compréhension pour les communes de qui fait quoi ... une réunion est prévue début décembre avec mesdames les sous-préfètes du département.

CCPE / Julie PRIVAT :

- ➔ Faut-il déjà inclure l'annexe 2024 ?
- ➔ L'ancienne cheffe de projet traitait directement auprès des communes directement et cela convient.

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ Le dispositif espace valléen existe déjà pour les aides financières
- ➔ Rester en copie pour les annexes des communes afin de limiter le nombre d'intermédiaires
- ➔ La main au PETR pour traiter avec les communes et expliquer le CRTE

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ PETR traite avec les communes CCGQ destinataire de l'annexe
- ➔ Faire un point d'avancement et synthèse des annexes.
- ➔ Les projets espaces valléens vont être remontés.
- ➔ Attention articulations avec les postes préfecture
- ➔ Attention Village d'avenir passe par l'ANCT : Comité local de cohésion des territoires
- ➔ Le fonds verts ingénieries sont peu connus et sont différents du fonds vert investissement. Volet santé, volet éducation, territoire pilote sur l'aspect éducation. Effectif de plus en plus réduit.

CCPE / Julie PRIVAT :

- ➔ PETR peut-il faire un document de traduction des fonds qui existent pour plus de lisibilité
- ➔ Attention articulation à prévoir entre les services de la préfecture et EPCI s'il y a des projets qui s'articulent dans l'espace valléen.
- ➔ Des comités techniques avec la préfecture ont eu lieu sur les espaces valléens : inclure les projets d'espaces valléens dans le CRTE, et reprendre ceux qui ont été réalisés.
- ➔ CCPE destinataire de l'annexe
- ➔ Avoir le tableau récapitulatif des annexes DSIL DETR ...

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ Faire le tableau récapitulatif avec 2024 et 2023.
- ➔ Programmer un comité technique

CCPE / Julie PRIVAT :

- ➔ Doit-on quand même faire remonter les projets interco pour les annexes ?
- ➔ Nous envoyer le tableau avec les axes du CRTE (à envoyer aussi aux communes).

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ Information : Le PNRQ avec son nouveau directeur est autonome sur l'ingénierie de territoire.

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ L'idée est de vraiment articuler le CRTE avec les Espaces valléens, les intégrer dans le CRTE.

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ COPIL Espaces Valléens le 5 décembre à Saint-Clément l'après-midi. Le PETR est toujours invité.



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ Question des priorisations des projets CRTE, vu avec Isabelle Bianchini : Comment prioriser quand on n'a pas d'enveloppe ? Ce n'est pas notre rôle à prioriser les projets des communes.

Pierre DE MONTMORILLON , Emmanuelle TUILLIERE, Julie PRIVAT :

- ➔ Voir la plus-value sur le territoire du projet en plus de voir sa maturité.
- ➔ On a déjà du mal à le faire sur notre échelle, à prioriser les opérations des communes, alors encore plus compliqué sur l'échelle du PETR.
- ➔ Légitimité à faire ce suivi et avoir les enveloppes pour ça.

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ Fait un retour à DGA Magali RONDEPIERRE sur ce qui a été dit : PETR va à la rencontre des communes, CCB dans la boucle des annexes. Mission CRTE a un volet aide et recherche des financements auprès des communes

Conclusion :

- ➔ Le PETR informera les techniciens référents des EPCI de la synthèse des annexes des communes.
- ➔ Le tableau récapitulatif des annexes et des DSIL/DETR leur sera transmis.
- ➔ La cheffe de projet CRTE traite directement avec les communes pour la remontée des projets, leur suivi et accompagnement